



**MFR
Raid
2010**

Règlement

Les caractéristiques de la course

Le déroulement de la course

Les épreuves

Le matériel

La sécurité

Les classements

Les pénalités

La promotion et les médias

L'assurance et l'inscription

Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'épreuve.

Le fait de s'inscrire à l'épreuve entraîne l'acceptation entière et sans restriction du présent règlement.

Le **MFR Raid 2010** se déroule dans le respect des règles visant à la protection de la nature et de l'environnement.

Les caractéristiques de la course

C'est une aventure sportive d'endurance en orientation sur une demi journée. Elle se court en équipe de 4 (sans assistance), masculines, féminines, et mixtes. **Les équipiers doivent toujours rester ensemble** pour suivre les itinéraires et les épreuves proposés. Chaque équipe doit être représentée et conduite par un capitaine pendant toute la durée de la course.

Le **MFR Raid 2010** aura lieu le 1 avril de 11h à 16h30.

Durant les séquences chronométrées, les concurrents utiliseront différents modes de déplacement, cross ou VTT, le tout en orientation ou en parcours fléché.

Le temps de changement de matériel fait partie intégrante du chronomètre.

Les temps sont chronométrés en heures, minutes et secondes.

Le temps de l'équipe est le temps du concurrent le plus lent de cette équipe.

Le déroulement de la course

Le point de rendez-vous

Les équipes seront accueillies à la salle des fêtes de Saint Laurent de Condé à partir de 11h. Les capitaines devront signer la liste d'engagement. **Les véhicules devront stationner sur le parking de la petite bichotte à côté du parc animalier.**

L'organisation ne fournit pas le pique-nique du midi et rappelle que la consommation d'alcool et de tabac sont interdits pendant toute la durée de la manifestation.

Le briefing

Un briefing de présentation du MFR Raid 2010 aura lieu à 13h15. Toutes les équipes devront y participer.

Les documents utilisés pendant la course (cartes, cartons de contrôle, barèmes), les consignes de sécurité et le mode de classement seront présentés à tous. Les concurrents pourront alors demander une ultime précision avant le départ de la course qui sera donné à 13h30.

Les départs

Deux formules sont utilisées :

- Un départ groupé pour lancer le Raid ;
- Un ordre de passage pour les épreuves de trial, contre la montre et tir à l'arc.

L'arrivée et le temps

Les membres de l'équipe doivent franchir ensemble la ligne d'arrivée. Le temps retenu au final est celui du dernier équipier franchissant la ligne d'arrivée.

En course

La course en équipe est obligatoire tout au long des épreuves : les 4 équipiers doivent rester groupés sur tout l'itinéraire. L'équipe est formée d'un capitaine et de 4 équipiers. Ils ne peuvent recevoir d'aide extérieure de la part d'un assistant (ex : ravitaillement, réparation d'un VTT...) mais ils peuvent bénéficier de l'assistance médicale mise en place par l'organisation.

Le code de la route

Le tracé du MFR Raid 2010 n'empreinte pas les routes ouvertes à la circulation routière. Cependant, si par aventure des équipes sont contraintes de circuler sur la voie publique, le règlement de la course s'efface devant les obligations du code de la route. Les concurrents devront se soumettre impérativement au code de la route.

L'incident matériel

Le concurrent rapatriera son VTT jusqu'au PC central. Les concurrents peuvent se dépanner entre eux !

L'abandon

Un concurrent peut abandonner pour des raisons médicales ou mécaniques. Toute l'équipe doit alors l'accompagner jusqu'au PC central.

L'abandon temporaire ou définitif d'un seul concurrent est sans conséquence pour le classement final. Par contre, une équipe mixte qui perd sa seule féminine sera alors classée dans la catégorie homme. L'abandon d'un second concurrent entraîne l'arrêt définitif de la course pour cette équipe.

Le droit de réserve

Les organisateurs se réservent le droit de toute modification en fonction des conditions météorologiques ou de tout autre événement le jour de la course.

L'après course

Le temps de course sera arrêté à 16h00 pour laisser le temps aux dernières équipes de terminer l'épreuve culturelle ou de retrouver le chemin de l'arrivée !!!

Les équipes pourront échanger leurs impressions et se ravitailler.

Les résultats seront annoncés à la remise des récompenses à 16h15.

Les équipes sont sous la responsabilité de l'organisation jusqu'à 16h30.

Les épreuves

Le Raid est un système de boucles : toutes les épreuves commencent et se terminent au PC central. Elles s'enchaînent sans neutraliser le temps. Les équipes doivent respecter l'ordre des activités. Les équipes doivent obligatoirement faire les 3 premières épreuves mais elles sont libres de faire l'impasse sur les suivantes.

Les épreuves s'enchaînent de la façon suivante :

- Un départ en ligne avec une première boucle de 2,4 km à pied ;
- Une deuxième boucle en VTT de 6 km ;
- Une Course d'orientation à pied de 2 km ;
- Une épreuve de Trial en VTT ;
- Un contre la montre en VTT de 1 km avec un départ individuel toutes les 15" ;
- Un VTT'Orientation de 4 km ;
- Une épreuve de tir à l'arc.

Le matériel

Toutes les équipes doivent se munir de l'équipement et du matériel nécessaire à la pratique des sports nature (collant ou jogging, coupe-vent ou K-Way, casquette, running).

Un poste de ravitaillement en eau et nourriture sera positionné à proximité du PC central. Les équipiers pourront se ravitailler après chaque épreuve.

Matériel VTT : chaque équipier est responsable de son matériel. Il doit fournir son VTT, son casque et son kit de réparation. Le port du casque est obligatoire pendant toutes les épreuves de VTT.

La possession d'un téléphone portable par équipe est obligatoire pour signaler un abandon ou demander une assistance médicale.

La sécurité

La responsabilité

Tous les capitaines doivent émarger la liste d'engagement avant le départ du Raid pour que leur équipe soit prise sous la responsabilité de l'organisation.

La sécurité

La sécurité active du raid est assurée par :

- L'organisation du raid ;
- Les moniteurs qui encadrent les épreuves ;
- Une équipe médicale composée d'un médecin et de secouristes.

L'organisation se réserve le droit de stopper un concurrent pendant l'épreuve sur avis du médecin.

L'accident

En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Un numéro d'appel d'urgence sera communiqué aux concurrents avant le départ. (cf. l'abandon)

Les classements

Il y aura 3 classements: Masculin, Mixte et Féminin.

Le classement des équipes est un outil qui permettra de valoriser les efforts réalisés par chacun. Toutes les équipes marqueront des points lorsqu'elles

termineront un atelier. Les plus performantes seront départagées en fonction du temps global réalisé.

Tous les ateliers permettent aux équipes de marquer 100 points pour équilibrer leurs performances.

- Si une équipe termine la boucle de cross, elle marque 100 points ;
- Si une équipe termine la boucle de VTT, elle marque 100 points. 4 balises permettent de vérifier le respect du parcours. Chaque balise non poinçonnée coûte 20 points ;
- Il y a 10 balises de CO pour un total de 100 points. Chaque balise poinçonnée rapporte à l'équipe 10 points ;
- Il y a 3 circuits de Trial VTT. Si l'équipe ne met pas le pied à terre, elle marque 100 points. Chaque pied à terre coûte 10 points dans la limite de 100 points pour l'équipe ;
- Il y a 1 circuit de VTT contre la montre. L'équipe marque des points en fonction de sa performance pour un maximum de 100 points ;
- Il y a 10 balises de VTT'O pour un total de 100 points. Chaque balise poinçonnée rapporte à l'équipe 10 points ;
- On additionne tous les points marqués par les équipiers au tir à l'arc.
- Les équipes qui terminent le Raid dans le temps limite de 2h30 marquent 100 points. Chaque minute de retard diminue ce capital de 10 points.
- Les équipes peuvent marquer 100 points de **bonus nature** en complétant un questionnaire basé sur la connaissance et la protection du milieu naturel.
- Les équipes peuvent marquer 100 points de **bonus Europe** en consultant une exposition sur place avant de répondre à un questionnaire basé sur la citoyenneté européenne.

Une équipe ne marque pas de points si elle ne s'engage pas ou ne termine pas un atelier, et si elle **perd son carton de contrôle**.

Les pénalités

Non départ ou retard

Toute équipe en non conformité vis-à-vis du règlement ne pourra prendre le départ qu'après régularisation de sa situation, le temps perdu sur l'heure de départ théorique ne sera pas décompté.

Pénalités

Elles seront attribuées en minutes en cas de non respect du règlement. L'organisation jugera seule et au cas par cas l'importance de ces pénalités.

Causes principales de pénalités et de disqualification

Toute situation en désaccord avec le présent règlement et les recommandations du jour des organisateurs de la course.

Le non respect de la feuille de route compétiteur : zone interdite, itinéraire obligatoire non respecté.

Le non respect du port du casque en VTT, VTT'O, trial et contre la montre.

Le non respect du port d'une chasuble aux couleurs d'un sponsor ou du N° de dossard.

L'attitude incorrecte vis-à-vis des organisateurs, le non respect des autres équipes et/ou des sites traversés.

La promotion et les médias

La publicité

Chaque concurrent s'engage à porter visiblement la chasuble sur laquelle figurent le N° d'équipe et les partenaires officiels du raid.

Les médias

Les compétiteurs et les familles acceptent la diffusion et la publication de tout document photo, vidéo ou audio réalisé durant le MFR Raid 2010.

L'assurance et l'inscription

L'assurance

Le MFR Raid 2010 est une activité d'EPS. Tous les concurrents restent sous la responsabilité de leur établissement.

Le MFR Raid 2010 a souscrit une police d'assurance responsabilité civile, cette police garantit les conséquences pécuniaires des dommages corporels et matériels causés aux tiers du fait du déroulement de l'épreuve.

Chaque concurrent devra joindre un certificat médical d'aptitude à l'EPS au bulletin d'inscription de son équipe.

Inscription

Les équipes doivent remplir un bulletin d'inscription qui précise :

- ➔ L'établissement d'origine ;
- ➔ L'identité des concurrents ;
- ➔ L'identité du capitaine ;
- ➔ L'autorisation du droit à l'image ;
- ➔ La présence d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport.

L'établissement d'origine doit remplir un bulletin d'inscription pour chaque équipe engagée.

Le coût d'inscription pour l'établissement d'origine est de 10 euros par équipe.

Les bulletins devront être retournés au plus tard le 08 mars à l'adresse suivante pour permettre une bonne préparation du MFR Raid 2010.

Fabrice Pillaud
MFR la Florie
14 500 Vire
02.31.68.01.05.
fabrice.pillaud@mfr.asso.fr



Marc Le Picard
Fédération Départementale de l'Orne
52, Boulevard des chasseurs – BP 36 – 61001 Alençon Cédex
02.33.31.48.85. – 06.80.37.62.14. – fd.61@mfr.asso.fr